

Table des matières

CODE DES SOCIÉTÉS

Loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales	2
Code civil du 15 mars 1803	110

10 AOÛT 1915. – LOI CONCERNANT LES SOCIÉTÉS COMMERCIALES
(*Mémorial A n° 90, 30 octobre 1915*)

Telle que modifiée en dernier lieu par:

– Loi du 10 août 2016 (*Mémorial A n° 167, du 19 août 2016, p. 2742*).

Table des matières

	<i>Pages</i>		
Sect. 1^{re}. – Dispositions générales (art. 1 ^{er}) . . .	4	§ 10. Du transfert du siège statutaire d'une société européenne (SE) (art. 101-1)	43
Sect. 2. – Des sociétés en nom collectif (art. 14)	9	Sous-§ 1 ^{er} . – Procédure de transfert du siège statutaire du Grand-Duché de Luxembourg vers un autre Etat membre. (art. 101-2)	44
«Section III. – Des sociétés en commandite simple et des sociétés en commandite spéciale»		Sous-§ 2. - Prise d'effet du transfert de siège statutaire (art. 101-11)	45
«Sous-section 1. – Des sociétés en commandite simple» (art. 16)	9	«Section IVbis. – Des sociétés par actions simplifiées» (art. 101-18)	45
«Sous-section 2. – Des sociétés en commandite spéciale» (art. 22-1)	11	Sect. 5. – Des sociétés en commandite par actions (art. 102)	46
Sect. 4. – «Des Sociétés Anonymes et des Sociétés Européennes (SE)» (<i>Loi du 25 août 2006</i>)		Sect. 6. – Des sociétés coopératives	
«§ 1 ^{er} . De la nature et de la qualification des sociétés anonymes et des sociétés européennes (SE)» (art. 23)	13	«Sous-section 1. – Des sociétés coopératives en général» (<i>Loi du 10 juin 1999</i>)	
«§ 2. De la constitution des sociétés anonymes et des sociétés européennes (SE)» (<i>Loi du 25 août 2006</i>) (art. 26)	13	§ 1 ^{er} . De la nature et de la constitution des sociétés coopératives (art. 113)	47
§ 3. Des actions et de leur transmission (art. 37)	22	§ 2. Des changements dans le personnel et du fonds social (art. 119)	47
§ 4. De l'administration et de la surveillance des sociétés anonymes et des sociétés européennes (SE)		§ 3. Des mesures dans l'intérêt des tiers (art. 129)	49
Sous-§ 1. – Du conseil d'administration (art. 50)	28	Sous-section 2. – Des sociétés coopératives organisées comme des sociétés anonymes (art. 137-1)	50
Sous-§ 2. – Du directoire et du conseil de surveillance (art. 60bis)	30	«Sous-section 3. – Des sociétés coopératives européennes (SEC)»	
A. Du directoire (art. 60bis)	31	«§ 1 ^{er} . – Dispositions générales»	
B. Du conseil de surveillance (art. 60bis)	32	«Sous-§ 1 ^{er} . – Définitions» (art. 137-11)	52
C. Dispositions communes au directoire et au conseil de surveillance (art. 60bis)	33	«Sous-§ 2. – Constitution, apport et siège» (art. 137-12)	52
Sous-§ 3. – De la surveillance par les commissaires (art. 61)	33	«Sous-§ 3. – Membres investisseurs» (art. 137-14)	52
«Sous-§ 4. – Dispositions communes aux organes de gestion, au conseil de surveillance et aux commissaires (<i>Loi du 25 août 2006</i>) (art. 63)	33	«§ 2. – Constitution»	
§ 5. Des assemblées générales (art. 67)	34	«Sous-§ 1 ^{er} . – Constitution par voie de fusion».	
«§ 6. Des inventaires et des comptes annuels (<i>Loi du 25 août 2006</i>) (art. 72)	37	«A. – Procédure» (art. 137-15)	52
§ 7. De certaines indications à faire dans les actes (art. 76)	39	«B. – Contrôle de légalité» (art. 137-17)	52
§ 8. De l'émission des obligations (art. 79)	39	«Sous-§ 2. – Transformation d'une société coopérative en société coopérative européenne (SEC)» (art. 137-19)	53
«§ 9. De la durée et de la dissolution des sociétés anonymes et des sociétés européennes (SE)» (<i>Loi du 23 mars 2007</i>) (art. 99)	43	«Sous-§ 3. – Participation à une société coopérative européenne (SEC) par une société ayant son administration centrale en dehors de la Communauté européenne» (art. 137-22)	53
		«§ 4. – Organes»	
		«Sous-§ 1 ^{er} . – Administration»	
		«A. – Dispositions communes aux systèmes moniste et dualiste» (art. 137-23)	53
		«B. – Système moniste» (art. 137-26)	53
		«C. – Système dualiste»	
		«C 1. – Dispositions générales» (art. 137-28)	53
		«C 2. – Directoire»	

«I. – Statut des membres du directoire» (art. 137-32)	54	«Sous-section 1. – Fusion par absorption (<i>Loi du 7 septembre 1987</i>) (art. 261)	78
«II. – Compétence et fonctionnement» (art. 137-33)	54	«Sous-section 2. – Fusion par constitution d'une nouvelle société (<i>Loi du 7 septembre 1987</i>) (art. 277)	84
«C 3. – Conseil de surveillance»		«Sous-section 3. – Absorption d'une société par une autre possédant 90% ou plus des actions, parts et titres conférant le droit de vote de la première société» (<i>Loi du 10 juin 2009</i>) (art. 278)	84
«I. – Statut des membres du conseil de surveillance» (art. 137-36)	54	«Sous-section 4. – Autres opérations assimilées à la fusion (<i>Loi du 7 septembre 1987</i>) (art. 284) ..	85
«II. – Compétence et fonctionnement» (art. 137-37)	54	« Section 15. – Des scissions (<i>Loi du 7 septembre 1987</i>) (art. 285)	85
«C 4. – Règles communes aux membres du conseil d'administration, du directoire et du conseil de surveillance»		«Sous-section 1 ^{re} . – Scission par absorption (<i>Loi du 7 septembre 1987</i>) (art. 289)	86
«I. Rémunération» (art. 137-39)	54	«Sous-section 2. – Scission par constitution de nouvelles sociétés (<i>Loi du 7 septembre 1987</i>) (art. 307)	90
«II. – Responsabilités» (art. 137-40)	55	«Sous-section 3. – Autres opérations assimilées à la scission (<i>Loi du 7 septembre 1987</i>) (art. 308)	91
«Sous-§ 2. – Assemblée générale des actionnaires»		« Section 15bis. – Des transferts d'actifs, de branche d'activités et d'universalité (<i>Loi du 23 mars 2007</i>) (art. 308bis)	91
«A. – Disposition commune» (art. 137-42) ..	55	Section 15ter. – Des transferts du patrimoine professionnel (art. 308bis)	91
«B. – Assemblée générale ordinaire» (art. 137-43)	55	« Section XVquater. – La transformation » (art. 308bis)	93
«C. – Droit de vote» (art. 137-45)	55	« Section 16. – Des comptes consolidés (<i>Loi du 11 juillet 1988</i>)	
«D. – Assemblée de branche ou de section» (art. 137-46)	55	Sous-section 1. – Conditions d'établissement des comptes consolidés (art. 309)	95
«Sous-§ 3. – Action sociale» (art. 137-47)	55	Sous-section 2. – Modes d'établissement des comptes consolidés (art. 319)	98
«§ 5. – Transfert du siège statutaire» (art. 137-48)	55	Sous-section 3. – Rapport consolidé de gestion (art. 339)	104
«§ 6. – Comptes annuels et comptes consolidés, et contrôle de ceux-ci. Dispositions particulières applicables au système dualiste» (art. 137-54) ..	56	«Sous-section 3bis. – Obligation et responsabilité concernant l'établissement et la publication des comptes consolidés et du rapport consolidé de gestion» (<i>Loi du 10 décembre 2010</i>) (art. 339bis)	105
«§ 7. – Dissolution, liquidation, insolvabilité et cessation des paiements» (art. 137-55)	56	Sous-section 4. – Contrôle des comptes consolidés (art. 340)	106
«§ 8. – Transformation de la société coopérative européenne (SEC) en société coopérative» (art. 137-57)	56	«Sous-section 4bis. – Rapport consolidé sur les paiements effectués au profit de gouvernements» (art. 340ter)	107
«§ 9. – Dispositions pénales» (art. 137-60)	56	Sous-section 5. – Publicité des comptes consolidés (art. 341)	108
«§ 10. – Dispositions finales» (art. 137-62)	56	«Sous-section 6. – Des comptes consolidés établis selon les normes comptables internationales» (<i>Loi du 10 décembre 2010</i>) (art. 341bis)	109
Section 7. – Des «sociétés» momentanées et des «sociétés» en participation (<i>Loi du 10 août 2016</i>) (art. 138)	57	Sous-section «7. – Dispositions diverses» (<i>Loi du 10 décembre 2010</i>) (art. 342)	109
Section 8. – De la liquidation des sociétés (art. 141)	57		
Section 9. – Des actions et des prescriptions (art. 152)	59		
Section 10. – Des sociétés constituées en pays étranger (art. 158)	60		
Section 11. – Dispositions pénales (art. 162)	62		
« Section 12. – Des sociétés à responsabilité limitée (<i>Loi du 18 septembre 1933</i>) (art. 179).	63		
« Section 12bis. – De la dissolution et de la fermeture judiciaires des sociétés commerciales » (<i>Loi du 31 mai 1999</i>) (art. 203)	76		
« Section 13. – (abrogé par loi du 19 décembre 2002)	77		
« Section 14. – Des fusions (<i>Loi du 7 septembre 1987</i>) (art. 257)	77		